

ASSISTANCE À DOMICILE



Jennifer a 33 ans. Elle est chef d'équipe au centre Adhap Services de Strasbourg. Elle a rejoint Adhap Services pour deux raisons : la priorité donnée à l'humain et le professionnalisme jusque dans les moindres détails. Le dossier de liaison* en est une belle démonstration.

“ Avec Adhap Services, la personne est respectée et le travail suivi. ”

« Chez Adhap, on s'adapte à chacun et on tient compte du rythme de la personne, de ses horaires, de son entourage. Les prestations sont personnalisées en fonction de tous ces paramètres. Pour moi, c'est primordial. »

Je consigne tout dans le dossier de liaison

« Franchement, on ne peut pas faire une prestation sérieuse si on ne tient pas bien ce dossier. Dès la mise en place d'une prestation, on crée une feuille de consignes propre à chaque bénéficiaire. Elle stipule la ou les prestations à faire, les consignes particulières...

Quelle que soit la prestation, je note toujours ce que j'ai fait. C'est capital pour avoir une bonne coordination avec l'équipe et les professionnels extérieurs. Cela compte vraiment dans la réussite d'une aide à domicile. Le dossier de liaison permet de noter les problèmes éventuels, les consignes à respecter, les évolutions à

prévoir. C'est précieux aussi pour la famille qui peut à tout moment savoir ce qui a été fait, comment la prestation s'est passée... Il y a même une fiche « suivi alimentation » très utile quand on fait de l'aide au repas. Le fait de tout marquer, de prendre ce temps-là, montre bien que l'on est impliqué, que l'on ne travaille pas à la légère. C'est du professionnalisme, une preuve supplémentaire de qualité et c'est ce qui me plaît chez Adhap Services. »

Faire équipe avec des professionnels



travaille pour le confort de la personne, il n'est pas question de travailler seul

dans son coin. Au contraire. Nous faisons équipe chaque fois que nous le pouvons avec les autres professionnels de santé. C'est certainement pour cela que nous sommes fréquemment contactés par les cabinets infirmiers. »

M. Toussaint, responsable du centre de Strasbourg.

Liste des centres certifiés disponible sur www.adhapservices.fr



* LE DOSSIER DE LIAISON

Mis en place au domicile de la personne, le dossier de liaison rassemble dans un classeur des informations sur la personne elle-même et sur les prestations réalisées (heures, nature des prestations, difficultés éventuellement rencontrées...). Il sert de lien entre les différents intervenants : médecin, kiné, infirmier...

En cas de remplacement, le nouvel intervenant sait tout de suite ce qu'il y a à faire, ce qu'il est important de savoir avant de commencer la prestation (régimes, difficultés spécifiques, changements d'attitude...). Le dossier de liaison est aussi une source d'informations pour la famille et les aidants naturels.

Pour en savoir plus et connaître le centre Adhap Services le plus proche :



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout